

On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt



Essonne-Sahel

Assemblée générale ordinaire

Compte-rendu 2018

-  Présents et représentés (page 1) ;
-  Rapport moral (page 2) ;
-  Rapport d'activité (page 3) ;
-  Rapport financier 2017 (page 7) ;
-  Rapport vérificateur (page 9) ;
-  Compte de résultat 2017 (page 10) ;
-  Bilan 2017 (page 11) ;
-  Projet associatif 2018 (page 12) ;
-  Budget 2018 (page 13) ;
-  Eléments essentiels des débats (page 14) ;
-  Résolutions (page 15).



Association loi 1901 créée en 1988 Palaiseau
JO : 18.07.2009
Siret : 410 010 607 00019 - APE 9499Z
Siège social : Mairie, 45, av Ch. de Gaulle 91440
Adresse postale : 19, rue Camille Corot
91440 Bures-sur-Yvette

essonnesahel@gmail.com

www.essonnesahel.org



Présents et représentés

Présents :

Associations : Michel Gruber (TA Draveil), Serge Milien (TA Draveil), Claudie Piqué (CdJ Chilly-Mazarin), Françoise Sergent (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Hugues Raucy (CdJ Chilly-Mazarin), Gérard Ravaud (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Jacques Ryckelynck (CdJ Limours), Alain Séverac (Les Amis du jumelage, Marolles-en-Hurepoix).

Individuels : Jean-Luc Gaget, Yannick Potiron, Georgette Soudrie.

Excusés ayant donné pouvoir :

Associations : Catherine Bonnot (CdJ Chilly-Mazarin) pouvoir à Claudie Piqué ; Jehan-Jacques Cochet (CdJ Limours) pouvoir à Jacques Ryckelynck ; Vincent Fauvell-Champion (Les Amis du jumelage, Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Alain Séverac ; Michel Gory (Les Amis du jumelage Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Yannick Potiron ; Xavier Houdy (Ajukoby, Bures-sur-Yvette) pouvoir à Françoise Sergent ; Nicole Vallée (TA Draveil) pouvoir à Michel Gruber.

Individuel : Bernard Corbel pouvoir à Jean-Luc Gaget.

Nombre de voix statutaires : 23

Nombre de voix des présents et représentés : 18

Ont assisté : Guy Marchand (Les Amis du jumelage, Marolles-en-Hurepoix) ; Marine Buffet chargée de mission E-S.

Mohamed Mouctar Dicko, maire de Nioro-du-Sahel ; Thiamba Diakité, adjoint au maire de Nioro-du-Sahel ; Siby Samoura, conseiller communal Nioro-du-Sahel ; Ibrahima Macalou, secrétaire général mairie de Nioro-du-Sahel.



Rapport moral

Ces derniers jours la commune de Gandamia a été secouée par une série d'attaques djihadistes visant la mairie et quelques écoles de la commune. La mairie a été vandalisée, les portes ont été cassées, deux panneaux solaires (250 watts) et deux batteries ont été enlevés, une photocopieuse et un ordinateur fixe ont été volés. Les documents et archives ont été jetés à travers tout le village. Le second cycle de Kikara : la direction a été saccagée et les matériels brûlés, une quinzaine de tables bancs a été cassée. Village Mounouwel : la direction a été brûlée avec l'ensemble des matériels, équipements, fournitures et les livres. Les portes et fenêtres de trois salles de classe ont été saccagées. Village de Banikane-Sonhraï : la direction et les trois salles de classes du 1er cycle ont totalement brûlé, les dégâts sont considérables : 4 bureaux maîtres, 75 tables bancs, des livres, matériels et équipements didactiques. Les djihadistes ont tenu des rencontres d'intimidation auprès des populations pour bannir l'école dans la vie de la commune.

NB : les attaques ont pris une nouvelle dimension ces derniers temps (avant hier -10mars- tout près, un gendarme a été tué dans le village de Boni, vers 20h).

Actuellement les populations restent confiantes que cette situation ne saurait durer. Bonne réception.

Faye Abdourahamane, secrétaire permanent de l'Intercollectivité Kawral (Cercle de Douentza).

Message envoyé le 13 mars à Alain Prat, association Aïgouma Cerny, partenaire de la commune de Gandamia.

Ce message d'Abdou situe d'emblée le contexte politique, social et sécuritaire d'une grande partie du Mali. Si ces actes barbares ne sont pas répandus dans tout le Mali, il n'en reste pas moins, comme je le relevais déjà à notre précédente assemblée générale, que l'insécurité de tout type s'étend à l'ensemble du pays ; des zones de non-droit, sans présence institutionnelle, survivent. Ceci a amené les autorités à reporter les élections des conseillers régionaux et des conseillers de cercle ainsi que l'élection des conseillers communaux qui n'ont pu se tenir en novembre 2016. Ces élections reportées déjà 2 fois devraient avoir lieu en avril. Tout laisse à penser qu'elles seront reportées après les élections présidentielles qui se tiendront fin juillet. Souhaitons que ces grands moments de démocratie puissent redonner de l'espoir à nos amis et partenaires maliens.

Toute la bande sahélienne a subi, en 2017, une mauvaise pluviométrie, accompagnée de la présence d'insectes et oiseaux dévastateurs des récoltes. Depuis plusieurs mois, des mouvements de population ont eu lieu vers les centres urbains et la transhumance des troupeaux s'est effectuée plusieurs mois avant la période habituelle. Aujourd'hui les greniers sont quasi vides, des distributions gratuites de céréales ont été initiées par les services de l'Etat. Les membres d'E-S sont très sensibles à cette situation et attentifs aux conséquences. Certains apportent une aide ponctuelle, tous agissent pour diminuer durablement les effets.

Pour le programme EDDN 2016-2018, après une période d'accompagnement dans une réflexion sur les acquis, les améliorations et les perspectives du réseau EDDN, nous sommes entrés en 2017 dans la phase de mise en œuvre des orientations et décisions validées dans cette réflexion. L'élargissement et l'évolution de la gouvernance du réseau sont entrés dès le début 2017 dans la phase active. L'intérêt du réseau EDDN est acté bien au-delà de ses membres, la venue de nouvelles collectivités et associations en est une preuve supplémentaire. Le réseau est porteur de durabilité des partenariats et réciproquement, il est nécessaire que les membres s'impliquent plus dans l'action du réseau.

Le volet culturel a pris, avec le festival EM Fest en 2017, une ampleur qui a permis de rendre plus visible l'action de coopération internationale portée par le réseau EDDN.

Essonne-Sahel appuie des collectivités en France et au Mali, des associations de ressortissants pour les accompagner dans la réalisation de projets de développement. La demande s'élargit au-delà des territoires habituels, au-delà de la région de Kayes. Chaque rencontre permet de mieux appréhender l'environnement politique, administratif, social et technique du projet et aussi la durée parfois longue jusqu'à son aboutissement. Ces moments sont aussi l'occasion de confirmer qu'il y a chez beaucoup une très forte mobilisation, une envie d'agir, un dynamisme revigorant. A chaque rencontre nous apprenons.

Essonne-Sahel a continué le long travail de capitalisation de son expérience de coopération. E-S Ressources est une réalité qui verra son aboutissement avec le lancement du nouveau site d'Essonne-Sahel dans quelques semaines. Ce site attend que chacun des membres d'E-S se l'approprié. Il peut être un des moyens de faire vivre durablement des liens Nord-Sud créés depuis des décennies, mais aussi des liens Nord-Nord et Sud-Sud. Le virtuel doit être complété par des rencontres physiques, là-bas, à Bamako et ici, dans nos communes, avec les élus, nos associations, nos soutiens et nos partenaires.



ACTIVITE DANS RESEAU « ESSONNE – DIEMA – DOUENTZA – NIORO-DU-SAHEL » (EDDN)

Essonne-Sahel coanime et copilote, avec les services du CD91, le réseau EDDN ; le CD91 étant autorité de gestion.

♦ Le fonctionnement et l'activité propre

Tenue d'un COPROG France le 15/01/2018 ;

Réunions mensuelles du secrétariat technique CD91 et E-S. La cellule technique, réunions (téléphoniques) bimensuelles entre la chargée de mission E-S, les chargés de coopération du service de l'action internationale (SAI) du Département de l'Essonne et la coordination DDN Mali permet de suivre l'état d'avancement des programmes et activités.

Deux changements de personnes sont à noter avec l'arrivée d'Alisson Pistre au CD 91 et de Marine Buffet à E-S.

♦ Programme 2016-2018

La période d'accompagnement du réseau EDDN, première action du programme 16-18 commencée en septembre 2016, s'est terminée en janvier 2017. Dès lors, la mise en application des recommandations a été effective au travers de l'élargissement par l'arrivée de nouvelles communes au sein du réseau, de la proposition d'évolution de la gouvernance et par le développement du volet culturel. Les actions de développement ont démarré et bon nombre d'entre elles ont pu être réalisées ou sont en cours. Malheureusement la recherche de cofinancements s'est avérée infructueuse, remettant en cause le périmètre de certaines activités, si ce n'est leur annulation.

Pour une meilleure mise en œuvre du programme, un guide des pratiques a été rédigé en concertation avec les membres du réseau, en France et au Mali.

♦ Conventions, dans le cadre du réseau EDDN, entre Essonne-Sahel et le CD91 :

Signature de la convention avec le CD91 pour la période 2017/2018, les engagements d'E-S sont :

- Assurer, en partage avec le Conseil départemental de l'Essonne et la coordination du réseau EDDN au Mali, le suivi opérationnel des actions portées par les membres du réseau se déroulant sur les territoires de coopération.
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux du développement sur les territoires de coopération, et apporter appui et conseil au montage de projet et à la recherche de financements.
- Apporter un accompagnement spécifique à la diaspora issue des territoires de coopération, associée ou non au réseau EDDN.

♦ Missions EDDN à Bamako Mali :

- Du 4 au 11 mars 2017. La délégation essonniennne était composée de Aurélie Gros (VP CD 91), Damien Allouch (conseiller CD91) Christel Tschaeglé (CD91), Jean-Luc Gaget (E-S), Renaud De Labarre (CD91), Alain Prat (Cerny), Alice Plée (E-S).

RDV avec Kama SA pour les avancées de l'AEP de Djédigui-Kassé et les nouveaux projets d'AEP à Guidinta & Madina.

RDV PROCEJ pour la formation professionnelle en présence de Moussa Sissoko (CFP Niore) et Tyoubado Dicko (Vice-président CC Douentza).

RDV institutionnels : 1^{er} ministre, ministre des maliens de l'extérieur, délégation de l'UE, ambassade de France & AFD...

Réunion du réseau avec les élus du département de l'Essonne et le réseau DDN.

Réunion d'information sur le rôle des agences de développement régional (ADR) avec le directeur de l'ADR de Koulikoro. Participants : les élus des 3 cercles, Essonne-Sahel.

- Du 3 au 11 novembre 2017. La délégation essonniennne était composée de Jean-Luc Gaget (E-S), Alisson Pistre (CD91), Marine Buffet (E-S).
- Suivi du programme de coopération avec les conseils de cercle et les intercollectivités partenaires : partage des méthodes de travail, réajustement des actions, finalisation des chronogrammes, organisation des projets Nord-Sud 2018, recherche de financements complémentaires par les partenaires maliens et suivi budgétaire ;
- Accompagnement technique à la mise en place des nouvelles mesures de gestion du programme de coopération 2016-2018 par les partenaires maliens ;
- Information des partenaires maliens sur l'évolution du réseau EDDN en Essonne : objectifs, nouveaux membres, nouvelle gouvernance, rencontre avec les représentants de la commune II de Bamako ;



On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

- Rencontres avec les acteurs agissant sur les territoires de coopération : programmes de financement étatiques, bailleurs de fonds privés et organisations non gouvernementales.

◆ Démarches de recherche de financements

- Appel à projets OSC-AL de l'Union européenne : réflexion et préparation d'un dossier pour le dépôt d'une demande de subvention auprès de la délégation de l'UE à Bamako. L'appel à projets a évolué. Il a été spécifiquement orienté vers les régions maliennes. Le CD91 et E-S ont proposé, vainement, d'être partenaire du Conseil régional de Kayes (CRK). Rencontre de C Tchaéglé et de J-L Gaget avec le président du CRK Bandiougou Diawara, le 8/2. → CRK a obtenu des financements sans impact direct sur les actions EDDN.
- Identification des agences de coopération internationale, contacts et rencontres lors des missions à BKO.
- CD91 MAEDI/Centre de crise et de soutien (Cercle de Douentza) : l'objectif était de cofinancer des actions du programme 16-18 dans le cercle de Douentza mais aussi d'en développer de nouvelles, en lien avec le contexte de crise sécuritaire (Axe 1 : renforcement de la gouvernance, Axe 2 : conflits agriculteurs & éleveurs, Axe 3 : action culturelle). → Refus de cofinancement (dispersion thématique des actions et double financement du MEAE).
- E-S IEDDH (UE) avec GRDR Mali (Cercles de Nioro-du-Sahel et Diéma) : dépôt d'un projet commun E-S & GRDR pour le financement de formations des intercollectivités de Diéma et Nioro-du-Sahel. → Dossier refusé (confusion heure de dépôt entre Europe et Mali).

◆ Communication

La plaquette de présentation du réseau EDDN, élaborée en interne, a été un bon outil pour la compréhension de notre dispositif par nos divers partenaires, institutions et organismes. Avec l'élargissement du réseau et l'évolution de la gouvernance, le document est à revoir.

◆ Action culturelle


L'année 2017 a été une année remarquable sur le plan culturel avec le lancement du festival EM Fest et les nombreuses autres actions (concerts, conférences...) qui ont permis de toucher des publics divers, dont des scolaires. Trois membres d'E-S ont participé à ce festival : les Amis du jumelage de Marolles-en-Hurepoix projection du film d'animation *Adama* ; l'Ajukoby (Bures-sur-Yvette) spectacle *Malisadio*, le Comité des jumelages de Chilly-Mazarin projection du film *Oka*.

ACTIVITE INTRA ESSONNE-SAHEL

Appui-conseil experts E-S :

 **Accès à l'eau, énergie solaire** : Jean-Pierre d'Haenens.

- AEP de Dar Salam, en appui technique au Comité des jumelages de Chilly-Mazarin, suivi technique et élaboration de documents.
- Conseils et appuis techniques ponctuels.

 **Aménagement de bas-fonds** : Jacques Ryckelynck


- Enquête/évaluation impacts aménagements de bas-fonds : ébauche termes de références.

 **Formation professionnelle, agriculture, maraîchage** : Georgette Soudrie

Pour faire face à la vacance de gouvernance du SYFOP, E-S a dû se résoudre à agir en direct avec le CFP de Nioro-du-Sahel pour que les actions de formation au « Renforcement des capacités en maraîchage » puissent avoir lieu. C'est ainsi qu'un groupe de 14 stagiaires a pu bénéficier de dix jours de formation du 9 au 19 avril et du 2 au 6 mai 2017.

Une évaluation pédagogique des formations de 2016 et 2017 a permis de dégager les points forts et les améliorations à apporter à un futur programme 2017 – 2018.

Avec la même organisation financière et administrative (E-S faisant l'avance du coût de la formation pour les personnes désignées par les associations de maraîchage et/ou les communes) et une supervision pédagogique, une autre action a été montée en fin d'année pour se dérouler début janvier 2018.

 **E-S ressources** : Georgette Soudrie

La construction des ressources est entrée dans sa phase active en 2017. Après l'étape de collecte des documents effectuée en 2016, il s'est agi de les identifier, de les sélectionner en fonction de leur intérêt pour des projets futurs et de les transformer, pour aboutir à des « ressources » à partager et à mettre à disposition.




On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt

Le groupe de travail constitué de C. Bonnot, B. Corbel, M. Gruber, C. Piqué, J. Ryckelynck, F. Sergent et G. Soudrie pour l'animation, avec l'appui de la chargée de mission d'E-S (Alice Plée puis Marine Buffet), s'est réuni sur le thème « Aménagement des bas-fonds », pendant six séances de janvier à octobre 2017. A l'issue de celles-ci, ont été produits : une fiche d'identification pour chacun des treize aménagements, à laquelle sont attachés les documents ressources (fiche projet, compte-rendu de réalisation, bilan d'exploitation...) ; des documents généraux « Pour aller plus loin », une carte de localisation, une bibliographie et des ressources « Aide à la conduite de projets d'aménagement de Bas-fond ». Cette architecture a été finalisée en lien avec les potentialités offertes par le futur site qui hébergera E-S Ressources en 2018.

Le même processus, mais allégé, est appliqué au thème « Accès à l'eau potable », qui a été lancé fin 2017.

Diaspora, collectivités maliennes & françaises, associations diverses : appui / conseil, montage et mise en œuvre de projets :

 Pour faciliter la compréhension de la démarche projet, d'un diagnostic, du rôle du ressortissant en visite dans son village... E-S a rédigé des documents synthétiques qui sont remis à chaque rencontre.

Commune de Diakon projet d'AEP à Djédigui-Kassé (association Solidarité Djédigui-Kassé)

Les travaux de réalisation de l'adduction d'eau potable (réseau de distribution, équipement forage et branchement au château d'eau) sont terminés et réceptionnés. Le service de l'eau est devenu effectif le 5 décembre. Une partie de l'accompagnement n'est pas terminée. La gestion du service a été déléguée à l'association des usagers. Financement : association des ressortissants de Djédigui-Kassé (ASDK), commune de Cachan, Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), Région Île-de-France, Via le Monde (CD93). Pour la mise en œuvre, E-S a pu s'appuyer sur le bureau d'études AGED2AEP de Kayes.

Commune de Diakon, accompagnement et formation des agriculteurs du bas-fond de Kembé (association Kembé-Kapé)

Essonne-Sahel a fait appel à l'ONG KARED pour appuyer et orienter les communautés bénéficiaires. Une mission d'identification des zones valorisables a été effectuée en août 2016 et a permis la réalisation d'une étude de faisabilité sommaire. Cette étude a fait ressortir des propositions pour une exploitation rationnelle et équitable du bas-fond avec la création d'une structure de gestion. A la suite de cette étude, l'ONG Kared a pu mener à bien les activités souhaitées, à savoir la préparation sociale et technique du morcellement de la zone d'influence du barrage et l'appui à la création des structures d'entretien et de gestion des infrastructures ainsi que leur formation. Financement : association des ressortissants de Kembé et commune de Cachan.

Commune de Diakon, projet de de renforcement des périmètres maraîchers de Kembélé (association pour le développement de Kembélé)

Rencontre avec les ressortissants de Kembélé pour un appui technique dans le montage du projet et la recherche de financements.

Commune de Diakon, projets mutualisés d'amélioration de l'accès à l'eau dans le Soroma

Sollicitation de plusieurs villages pour un appui dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable.

Commune de Diakon, Association Tous Uni-e-s pour Bendougou

Association de ressortissants : demande d'appui pour une étude diagnostic et de faisabilité pour l'aménagement d'un bas-fond du village de Bendougou. Contractualisation Agence Kared / association ressortissants.

Commune de Fatao (cercle de Diéma)

Maire de Fatao et association des ressortissants (AJDCUF) : demande d'appui pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable → Contact avec Tremblay-en-France leur partenaire.

Commune de Fallou (cercle de Nara, région de Koulikoro) et associations de ressortissants.

Plusieurs rencontres en France et à Bamako. Demande d'appui pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable → en prévision diagnostics eau de plusieurs villages, avec l'agence Kared.

Commune de Banamba (cercle de Banamba, région de Koulikoro)

Maire de Banamba et ressortissants, demande d'appui projets divers → pas de suite à ce jour.

Elus des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel

Dans le cadre des missions EDDN au Mali et en France.



Association des ressortissants du village de Bignékolobougou, commune de Diangounté-Camara (cercle de Diéma)

Projet d'AEP.



Rencontres /échanges avec des partenaires en France

♦ **Corens-Cibele**

Michèle Leclerc-Olive le 24/01/17 (JLG/MG/AP) : point sur les activités de chaque association et les perspectives ;

♦ **pS-Eau** : réunions janvier et décembre : points sur les activités avec la diaspora ayant des projets sur les territoires communs d'intervention pour l'accès à l'eau potable

♦ **Mairie de Cachan →Diakon**

En décembre rencontre avec l'élue chargée de l'action internationale pour faire le point sur les projets en cours à Diakon (Kembé, Djédigui-Kassé, Kembélé) et perspective de projets mutualisés d'accès à l'eau potable dans plusieurs villages.

♦ **Rencontre avec Orsay Dogon-Doutchi (Niger)**

Echanges sur les actions et dispositifs et de possibles coopérations.

♦ **Cités Unies France**

Participation aux réunions du groupe pays Mali notamment le 29 septembre avec la rencontre des directeurs des agences de développement régional et le 28 novembre à Montreuil, en présence des maires de l'intercommunalité Méraguémou (cercle de Yélimané).

♦ **Colloques, manifestations, groupes de travail**

30/3/17 : Participation Alice Plée à l'AFD, réunion sur le bilan eau & assainissement AFD et les coopérations décentralisées (pS-Eau) ;



Fonctionnement de l'association

♦ **Réunions du CA** : 13 membres (AG du 09/04/16).

Entre les deux AG, le CA s'est réuni 5 fois (18/03 ; 24/04 ; 19/06 ; 21/11 ; 22/01/18).

♦ **E-S employeur :**

Le poste de chargée de mission a changé de titulaire. Alice Plée, en CDI, a quitté E-S le 31 juillet dans le cadre d'une rupture conventionnelle faite à sa demande. Marine Buffet a rejoint E-S, en CDI, le 1^{er} septembre.

♦ **Communication :**

Nouveau site Essonne-Sahel : en juin 2017, une première maquette du nouveau site a été expérimentée avec le logiciel Word Press. L'architecture retenue est sensiblement la même que le site actuel, avec pour menu principal : Mali - Qui sommes-nous – Activités E-S – Réseau - E-S Ressources- Actualités – Partenaires. Les contenus ont été réactualisés. Pour E-S Ressources, l'ouverture sera limitée aux adhérents. Merci à Jean Soudrie pour son aide sans laquelle le nouveau site n'aurait pu voir le jour.

A Bures-sur-Yvette, le 24 mars 2018

Le président : Jean-Luc Gaget



Rapport de gestion du trésorier

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, aujourd'hui, en assemblée générale ordinaire annuelle en application des dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des contrôleurs aux comptes de notre association.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents ou renseignements prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais légaux.

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1/1 et le 31/12/2017.

ACTIVITE ET FINANCEMENT

Comme pour les exercices précédents, Essonne-Sahel (E-S) a poursuivi en 2017 son rôle d'appui aux acteurs du développement (associations, entités publiques) : aide à l'animation, à la gestion, au montage et au suivi de projets ponctuels et de programmes plus généraux.

Comme vous le savez, E-S a acquis un statut d'animateur et d'expert du développement qui en fait un interlocuteur privilégié auprès de différentes instances tant en France : Conseil Départemental de l'Essonne, Conseil régional de Île-de-France, associations partenaires, qu'au Mali.

Cette activité, qui est pour notre association sa principale source de revenus, s'inscrit dans le cadre de conventions signées avec ces instances ; leur exécution peut s'étaler sur plusieurs exercices impactant ainsi les résultats de chacun d'entre eux.

En 2017, E-S a signé avec le Conseil Départemental de l'Essonne une nouvelle convention EDDN portant sur les exercices 2017 et 2018 ; aucun autre accord assurant une ressource complémentaire n'a été conclu au cours de cet exercice.

E-S a donc concentré son action sur :

- Les dossiers EDDN (fin de son intervention liée à la convention 2013/2015, prestations au titre de la convention 2017/2018) ;
- les projets signés en 2016 pour des actions menées dans le secteur d'intervention de la commune de Cachan : Kembé (aménagement d'un bas-fond) et Djédigui-Kassé (réalisation d'une AEP à pompage solaire) avec un financement important (SEDIF, région IdF, commune de Cachan, CD91) ;
- le renforcement des périmètres de cultures à Kembélé (projet de l'association Solidarité Cachan Soroma) dont la finalisation interviendra en 2018.

Les rémunérations attachées à ces dossiers ont d'ailleurs constitué la totalité de nos ressources propres. E-S n'a pas effectué de prestations payantes de conseils auprès d'autres partenaires.

Au 31/12/2017, il restait à utiliser une enveloppe de 2 000 € à utiliser au titre de subvention de fonctionnement.

E-S est également restée un intermédiaire en matière de financement entre les associations ou autres entités donatrices et les bénéficiaires au Mali ; à cet effet, E-S perçoit des fonds qu'elle transfère aux destinataires lorsque les conditions prévues sont réunies.

Par construction, tout euro perçu est à terme transféré au Mali entraînant donc « in fine » la neutralité de cette activité au niveau des résultats. Toutefois, pour le dossier AEP de Djédigui-Kassé, le décalage entre les besoins de financement et les ressources en provenance des financeurs publics notamment, ont entraîné une charge nette de 650 € qui sera récupérée en 2018.

E-S a versé à ce titre 43 145 € vers les bénéficiaires au Mali. Au 31/12/17, les provisions constituées à ce titre avaient été utilisées.

Par ailleurs, E-S intervient en tant que centralisateur des actions de formation au maraichage réalisées par le SYFOP. A ce titre elle recueille une partie des financements apportés par les associations et les transfère au SYFOP ; E-S n'a qu'un rôle d'intermédiaire.

Une partie des sommes recueillies est affectée au remboursement de l'avance de 1 982 € consentie au Conseil de cercle de Nioro-du-Sahel en préfinancement d'actions de formation ; au 31/12/17, le solde restant dû s'élevait à 396,52 €.

Il est important de préciser que E-S présente un déficit structurel de fonctionnement d'environ 30 000 € par an ; ce besoin ne peut être comblé que par la rémunération de son action par les établissements publics ou les associations ainsi que par des prestations effectuées auprès de tiers.

Ce besoin n'a pas été couvert en 2016 (perte de 9 180 €) et de justesse en 2017 (gain de 700 €) ; 2018 présente un risque semblable si des compléments ne sont pas apportés.



EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Le budget 2018 a été établi sur le principe de la poursuite du rôle d'E-S en tant qu'expert et appui en ne prenant en compte que les dossiers en vigueur ou en voie de conclusions. Pour cet exercice, E-S ne pourra compter (à cette date) que sur la poursuite d'exécution de la convention EDDN de 2017.

E-S interviendra également au titre des conventions signées avec la commune de Cachan mais dont l'impact restera toutefois très marginal.

Les ressources propres d'E-S devraient connaître une nette diminution. Il conviendra donc de rechercher des produits complémentaires tant auprès des autorités publiques que d'associations ou organisations tiers en faisant valoir son savoir-faire technique et son expertise. Les charges seront en retrait par rapport à 2017 (de 31 770 € à 30 750 €) essentiellement au titre des frais de personnel. Sur la base des éléments ci-dessus, le résultat de 2018 apparaît déficitaire pour environ 5 200 €.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels de cet exercice de 12 mois sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent, qui avait une durée de 12 mois. Au cours de l'exercice clos le 31/12/2017, les produits d'exploitation se sont élevés à 77 616 € (dont 20 000 € de subventions de fonctionnement) contre 82 344 € lors de l'exercice précédent. Les cotisations se sont élevées à 1 270 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 76 920 € contre 91 524 € pour l'exercice précédent. Cette diminution de 13 300 € s'analyse comme suit :

- Baisse des provisions dans les comptes dédiés (fonds dédiés et produits constatés d'avance) pour 47 300 € ; en effet, un seul nouveau dossier est apparu en 2017 (EDDN 2017/2018) entraînant la constitution de seulement 2 000 € de provision ;
- Augmentation des transferts vers le Mali dans le cadre du dossier Djédigui-Kassé (utilisation des fonds confiés par le SEDIF).

Les frais liés au personnel se sont élevés à 27 100 € en augmentation de près de 4% par rapport à 2016. Cette augmentation de 1 000 € est liée au versement d'une indemnité de rupture conventionnelle.

Après prise en compte des charges et produits financiers, le résultat de l'exercice se solde par un gain de 696,11 € contre une perte de 9 180,33 € au titre de l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat positif de 696,11 €.

Nous vous proposons de bien vouloir l'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

La présidence actuelle du conseil d'administration est assurée Jean-Luc Gaget.

Nous vous précisons que les mandats de Yannick potiron, Jacques Ryckelynck, Nicole Vallée et Mireille Veisberg, membres du conseil d'administration, sont arrivés à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au bureau quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par les vérificateurs des comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Le Trésorier
Gérard Ravaud**



VERIFICATION DES COMPTES 2017

RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE D'ESSONNE-SAHEL DU 24 MARS 2018

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qu'il m'a été confié lors de l'assemblée générale du 18 mars 2017, j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Comptes 2017

Le total du bilan se monte à 74 531,47€. Il était de 106 134,03 € au 31/12/2016.

Le compte de résultat présente un profit de 696,11€, le résultat de 2016 était une perte de 9 180,33€.

Situation de trésorerie

La situation de trésorerie présente un solde positif de 45 662,47 euros au 31/12//2017 contre 95 267,14 euros au 01/01/2016.

Une partie de cette trésorerie est placée sur un livret de type « livret A ».

Contrôle des pièces

J'ai constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat concorde avec la comptabilité.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance entre les comptes annuels et les informations adressées aux adhérents.

Conclusion du contrôle des comptes 2017

En conséquence, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et remercier le Trésorier pour son travail.

A Bures-sur-Yvette le 5 mars 2018

Le vérificateur des comptes

Hugues RAUCY



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

ESSONNE-SAHEL COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017					
CHARGES	2017	2016	PRODUITS	2017	2016
Charges d'exploitation (1) :			Produits d'exploitation (1) :		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stocks marchandises			Production vendue (biens et services)		
Achats de matières et autres approvisionnements			Production stockée		
Variation de stocks matières			Production immobilisée		
Autres achats (non stockés)	474,52	1 078,81	Subventions d'exploitation	20 000,00	66 500,00
Services extérieurs	43 145,35	8 802,63	Reprises sur provisions et amort, transferts de charges		
Autres services extérieurs	3 694,22	4 072,55	Autres produits	2 859,00	24,50
Impôts, taxes et versements assimilés			Collectes		
Rémunération du personnel	22 360,31	22 630,18	Cotisations	1 570,00	1 890,00
Charges sociales	4 262,03	2 811,77	Legs et donations		
Autres charges de personnel	468,56	230,72	Produits liés à des financements réglementaires		
Redevances	332,40	527,16	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	52 632,37	13 451,51
Subventions accordées sur ressources affectées			Quote part de subven d'invest renouvelable et des apports virées au compte de résultat		
Dotation aux amortissements					
Dotations aux provisions (sur projets identifiés)		1 193,88			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 000,00	50 105,00			
Autres charges:	0,42				
TOTAL I	76 737,81	91 452,70	TOTAL I	77 061,37	81 866,01
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II			TOTAL II		
Charges financières (1) :			Produits financiers		
Dotations aux amortissements et aux provisions			De participation		
Intérêts et charges assimilées	182,16	71,68	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Autres intérêts et produits assimilés	441,95	478,04
			Reprises sur provisions et transferts de charges		
			Différences positives de change		
			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	182,16	71,68	TOTAL III	441,95	478,04
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion			Sur opérations de gestion	112,76	0,00
Sur opérations en capital			Sur opérations en capital		
Reprise de déficit antérieur			Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	0,00	0,00	Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
TOTAL V			TOTAL IV	112,76	0,00
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les sociétés					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	76 919,97	91 524,38	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	77 616,08	82 344,05
EXCEDENT	696,11	-9 180,33	RESULTAT		
TOTAL GENERAL = TOTAL CHARGES + EXCEDENT	77 616,08	82 344,05	TOTAL GENERAL = TOTAL DES PRODUITS + DEFICIT	77 616,08	82 344,05
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs					



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

ESSONNE-SAHEL BILAN AU 31/12/2017

ACTIF	Exercice 2017			2016	PASSIF	Exercice 2017	2016
	brut	amort/prov	net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>					<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	53 804,34	53 804,34
Frais d'établissement					<i>Ecarts de réévaluation</i>		
Concessions et droits similaires,					<i>Réserves</i>		
logiciels, droits et valeurs similaires					Réserves indisponibles		
Autres immobilisations incorporelles					Réserves statutaires ou contractuelles		
Immobilisations incorporelles en cours					Réserves réglementées		
Avances et acomptes					Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)		
<i>Immobilisations corporelles</i>					<i>Report à nouveau</i>	-9 180,33	
Terrains					<i>Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)</i>	696,11	-9 180,33
Constructions					<i>Subventions d'investissement</i>		
Installations techniques, matériel et outillage					<i>Provisions réglementées</i>		
industriels					Total I	45 320,12	44 624,01
Autres immobilisations corporelles					Autres Fonds associatifs		
Immobilisations corporelles en cours					Fonds associatifs avec droit de reprise		0
Avances et acomptes					Apports		
<i>Immobilisations financières (1)</i>					Legs et donations		
Participations					Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
Créances rattachées à des participations					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
valeurs mobilières de placement					Droit des propriétaires (commodat)		
banques					Total II		
Autres					Provisions pour risques et charges		
Total I					Provisions pour risques		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour charges		
<i>Stocks et en-cours</i>					Fonds dédiés		
Mat.prem et autres approvisionnements					Sur subventions de fonctionnement	2 065,00	41 353,72
En-cours de production (biens et services)					Sur autres ressources	156,35	11 500,00
Produits intermédiaires et finis					Total III	2 221,35	52 853,72
Marchandises					DETTES (1)		
<i>Avances et acomptes sur commandes</i>					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(2)		
<i>Créances</i>					Emprunts et dettes financières divers (3)		
Usagers et comptes rattachés	28 869,00		28 869,00	10 866,89	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Autres			0,00		Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	46,00	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	44 936,34		44 936,34	93 994,39	Dettes fiscales et sociales	1 092,94	1 049,87
<i>Disponibilités</i>	726,13		726,13	1 272,75	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>			0,00	0,00	Autres dettes	3 851,06	806,43
Total II	74 531,47		74 531,47	106 134,03	COMPTES de régularisation (1)		
COMPTES de régularisation (III)					Produits constatés d'avance	22 000,00	6 800,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices					Total IV	26 990,00	8 656,30
<i>Ecarts de conversion Actif (IV)</i>					<i>Ecarts de conversion Passif (V)</i>	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	74 531,47		74 531,47	106 134,03	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	74 531,47	106 134,03
ENGAGEMENTS RECUS (pour mémoire)					ENGAGEMENTS DONNES (pour mémoire)		
* Legs nets à réaliser, acceptés par les organes statutairement compétents					(1) Dont à plus d'un an , Dont à moins d'un an		
* Legs nets à réaliser, autorisés par l'organisme de tutelle					(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
* Dons en nature restant à faire					(3) Dont emprunts participatifs		
(1) Dont à moins d'un an					compte rendu édité le 3/4/2018		
(2) Dont à plus d'un an							



Projet associatif 2018

Appuyer les populations des territoires maliens partenaires pour une amélioration de leurs conditions de vie dans le cadre d'un développement soutenable (social, économique, environnemental).

Pour cela Essonne-Sahel continuera à agir :

- Pour le renforcement des actions visant l'autonomisation et la responsabilisation des collectivités locales maliennes et des populations dans leurs projets de développement ;
- Pour le développement des liens avec les associations de la diaspora afin de renforcer leur rôle dans la mise en œuvre de projets de développement ;
- Pour la consolidation, l'évolution et l'élargissement du réseau Essonne-Diéma-Douentza-Nioro-du-Sahel (EDDN), dont le CD91 est chef de file et autorité de gestion et dans la mise en œuvre des programmes et activités ;
- Dans l'appui technique au réseau et le développement des compétences locales (montage de projet, eau, formation...).

Les axes forts

- Le soutien aux intercollectivités et au Centre de formation professionnelle (CFP) de Nioro-du-Sahel ;
- L'échange avec la diaspora issue des territoires de coopération EDDN pour leur participation au réseau ;
- L'appui pour le montage de projets ;
- La capitalisation et le partage des acquis d'Essonne-Sahel via E-S Ressources ;
- Une communication améliorée :
 - o Lancement du nouveau site internet d'Essonne-Sahel,
 - o Une plus grande visibilité d'Essonne-Sahel au travers de ses adhérents et partenaires.



Prévision finances 2018 Document informatif non soumis à délibération

Synthèse 2016 & 2017 ; prévisions 2018

CHARGES					PRODUITS				
	2016	Budg 2017	Réel 2017	Budget 2018		2016	Budg 2017	Réel 2017	Budget 2018
PROGRAMMES									
Versements aux opérateurs maliens	9 200,00	36 898,00	42 436,00	5 500,00	Subventions	9 200,00	36 898,00	41 548,00	5 500,00
Cachan Kembé	267,00	6 500,00	6 456,00		Cachan Diakon Kembé bas fonds)	267,00	6 500,00	6 233,00	
Cachan Djedigui	8 536,00	29 464,00	35 980,00	5 500,00	Cachan Djedigui-Kassé (volet SEDIF commune Cachan Djédigui-kassé Cachan Djédigui-Kassé (diaspora)	6 395,00	29 464,00	32 455,00	
					La Verrière formation maraîchage CFP NdS	2 141,00		2 860,00	5 500,00
La Verrière formation maraîchage CFP NdS	397,00	934,00			La Verrière formation maraîchage CFP NdS	397,00	934,00		
Contributions des partenaires	2 618,00	4 150,00	709,00	16 441,00	Contributions des partenaires	2 618,00	4 150,00	709,00	16 441,00
Barrages (Bougoutintin programme 10/12)	2 618,00				Associations France et partenaires maliens*	2 618,00			
Cachan Soroma Diakon Kembélé	0,00	4 150,00	709,00	3 441,00	Cachan Soroma Diakon Kembélé		4 150,00	709,00	3 441,00
Diagnostic eau Fallou (cercle deNara)				3 000,00	Diagnostic eau Fallou (cercle deNara)				3 000,00
Association Amitiés Internationales		2 000,00		10 000,00	Association Amitiés Internationales		2 000,00		10 000,00
Total coûts	11 818,00	41 048,00	43 145,00	21 941,00	Total produits	11 818,00	41 048,00	42 257,00	21 941,00
Résultat						0,00	0,00	-888,00	0,00
* remboursement avance à Marolles, hors exploitation et hors total									
EXPLOITATION									
					EDDN 13/15 subv CD91/MEAE	15 000,00	10 000,00	10 000,00	
					EDDN 17/18 subv CD91/MEAE		20 000,00	18 000,00	22 000,00
					14 UAIE 41 F part CRIF	2 500,00			
					14 UAIE 41 F part CD91	1 500,00			
					Cachan Kembé			1 500,00	
					Cachan Djedigui-Kassé (volet SEDIF)	850,00		1 085,00	65,00
					Ressortissants D-K		1500,00	0,00	572,00
					Cachan Diakon Kembélé		650,00	650,00	417,00
					ressortissants Fallou				150,00
					montage dossier suivi maraichage/formation				500,00
					Total produits	19 850,00	32 150,00	31 235,00	23 704,00
FONCTIONNEMENT COURANT									
Coûts					Facturations				
Achats généraux (fourn, petit équip)	1 079,00	1 100,00	475,00	500,00					
Prestations diverses	991,00	1 010,00	1 059,00	1 050,00					
Voyages et déplacements	3 608,00	3 700,00	2 967,00	3 000,00					
Frais de personnel	25 673,00	26 805,00	27 091,00	26 000,00					
Divers	0,00		0,00						
Services bancaires	72,00	100,00	182,00	200,00					
Total coûts	31 423,00	32 715,00	31 774,00	30 750,00					
					Dons	730,00	700,00	300,00	300,00
					Produits financiers	478,00	500,00	442,00	300,00
					Divers	24,00		113,00	
					Cotisations	1 160,00	1 120,00	1 270,00	1 270,00
Total produits	2 392,00	2 320,00	2 125,00	1 870,00					
TOTAL GENERAL	43 241,00	73 763,00	74 919,00	52 691,00		34 060,00	75 518,00	75 617,00	47 515,00
RÉSULTAT						-9 181,00	1 755,00	698,00	-5 176,00



Assemblée générale 2018. Eléments essentiels des débats

1. Rapport moral et rapport d'activité :

La délégation de Nioro-du-Sahel a insisté sur le caractère alarmant de la situation alimentaire, au Mali, et plus singulièrement au niveau du cercle de Nioro-du-Sahel. A cause de l'irrégularité et de la faiblesse de la pluviométrie, les puits ont tari rapidement et le niveau des nappes phréatiques a fortement baissé. Les récoltes n'ont pas été bonnes et sont minimales par rapport aux besoins de la population : les déficits céréaliers sont estimés à un peu moins de 300 000 tonnes. Le maraîchage vient en appoint des distributions de céréales qui ont été initiées, mais la période de soudure sera difficile. Le bétail aussi souffre, et la transhumance du nord vers le sud a été beaucoup plus précoce que les années précédentes (plus de trois mois).

Il est à noter également que d'importants mouvements de populations ont lieu vers les centres urbains. Dans la commune de Nioro-du-Sahel, l'affluence est telle, que certaines classes comptent plus de 120 élèves.

2. Projet associatif :

Le cri d'alarme sur la situation alimentaire a suscité un débat autour des comportements à adopter et des aides à apporter à nos partenaires maliens, pour tenter d'amoinrir les effets de la crise. A ce titre, Trans Aide Draveil a décidé de lancer une initiative de collecte de fonds, autour des rencontres culturelles africaines, à hauteur de 5 000 € (sachant que 1000 € devraient permettre de nourrir environ 50 personnes en mil pendant 3 mois).

Il a été proposé d'organiser des quêtes pour Essonne-Sahel : mais pour rappel, Essonne-Sahel n'a pas vocation à intervenir dans des situations d'urgence en apportant des aides ponctuelles. Elle n'en a pas la compétence ni l'organisation (collecte, affectation, répartition, distribution). Elle agit en appuyant des projets de développement dont le terme peut être court. Un jardin maraîcher, avec clôture et eau dédiée, est productif en l'espace de quelques mois.

Chaque membre d'E-S est libre d'agir comme il l'entend et d'apporter, ou non, des aides plus ponctuelles pour faire face à l'insécurité alimentaire qui touche actuellement le Mali. Il s'agit là d'un choix propre à chaque association, en fonction de son approche et de sa philosophie d'action.

3. Rapport financier :

Il a été proposé de valoriser davantage les activités internes à E-S, notamment en valorisant les interventions des experts et de certains membres du bureau (le président et le trésorier).



Assemblée générale 2018. Résolutions

RÉSOLUTION 1 : rapport moral et rapport d'activité du Président

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les rapports moral et d'activité 2017 présentés par le président.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 2 : rapport financier du Trésorier

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le rapport financier pour l'exercice 2017 présenté par le trésorier.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 3 : comptes et affectation du résultat

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les comptes 2017 présentés par le trésorier, faisant apparaître un résultat positif de 696,11 € ; elle donne quitus plein et entier au trésorier.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 4 : rapport des vérificateurs

L'assemblée prend acte de la présentation et des conclusions du rapport des vérificateurs.

RÉSOLUTION 5 : affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du Président et après en avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du résultat 2017 au compte « report à nouveau ».

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 6 : commission de contrôle financier, organisation

La commission de contrôle financier est composée de deux vérificateurs titulaires et un vérificateurs suppléant élus par l'assemblée générale. En cas d'indisponibilité, l'Assemblée Générale donne tout pouvoir au conseil d'administration pour organiser la vérification des comptes dans les meilleures conditions.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

RÉSOLUTION 7 : commission de contrôle financier, élection des vérificateurs

Trois candidatures ont été reçues : Catherine Autebert et Hugues Raucy du comité des jumelages de Chilly-Mazarin pour les postes de titulaires et de Yannick Potiron pour le poste de suppléant.

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidats, sont élus à l'unanimité des présents et représentés, Catherine Autebert et Hugues Raucy aux postes de vérificateurs titulaires et Yannick Potiron au poste de suppléant.

RÉSOLUTION 8 : projet 2018

L'Assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les orientations du projet associatif 2018.

Vote : **adoptée à l'unanimité des présents et représentés**



RÉSOLUTION 9 : élections d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de Yannick Potiron, Jacques Ryckelynck, Nicole Vallée et Mireille Veisberg arrivent à expiration lors de cette assemblée. Michel Daffy démissionne pour des raisons personnelles, Alain Reuge ne représente plus l'association Trans Aide Draveil. 7 sièges sont pourvus, 11 sièges à renouveler ou à pourvoir (4 fins de mandat, 2 départs, 5 sièges vacants) ;

Sont candidat-e-s au poste d'administrateur : Vincent Fauvell-Champion, Serge Milien, Yannick Potiron, Jacques Ryckelynck, Nicole Vallée.

Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidat-e-s, sont élu-e-s à l'unanimité des présents et représentés : Vincent Fauvell-Champion, Serge Milien, Yannick Potiron, Jacques Ryckelynck, Nicole Vallée. Leur mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale de 2021, statuant sur l'activité de 2020.

Le conseil d'administration est composé de 13 membres (9 mini, 18 maxi) : Bonnot Catherine, Cochet Jean-Jacques, Fauvell-Champion Vincent, Gaget Jean-Luc, Gory Michel, Gruber Michel, Milien Serge, Piqué Claudie, Potiron Yannick, Ravaud Gérard, Ryckelynck Jacques, Sergent Françoise, Vallée Nicole. 5 postes restent vacants.

RÉSOLUTION 10 : pouvoirs pour la mise en œuvre et l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au conseil d'administration, pour la mise en œuvre et l'exécution de toutes les décisions prises par la présente assemblée, à cet effet : passer et signer tous actes et déclarations, accomplir toutes formalités, disposer et engager les dépenses y afférents.

Vote : adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Certifié sincère et conforme

A Bures-sur-Yvette le 3 avril 2018

Le président

Essonne-Sahel
SIRET 410 010 607 00027
Le Président

Jean-Luc Gaget

Le trésorier

Gérard Ravaud